

dicté. Loin de ne pas faire ici tout le cas possible de l'amitié de S. M. Prussienne, on en connoit tout le prix. On n'a certainement pas sujet de se reprocher d'avoir négligé de les cultiver avec attention. Et sans donner la moindre atteinte à ce principe, on croit pouvoir faire les remarques suivantes.

1. Le lien qui unit tous les Membres du Corps Germanique, fondé sur la disposition la plus précise de la Bulle d'Or, oblige chacun d'entr'eux à assister celui qui seroit attaqué dans les Etats qui font partie de ce Corps. C'est à quoi se réduit à peu près la première offre de S. M. Prussienne : Offre qui cependant ne va pas aussi loin que l'engagement qui résulte de la garantie de la Pragmatique-Sanction, dont tout l'Empire s'est chargé. Si de pareils liens ne sont pas valables, de quelle sûreté la Maison d'Autriche pourra-t-elle se flatter à l'avenir ?

2. Les Alliances avec la Russie & les Puissances maritimes, connues de toute l'Europe, ont subsisté avant l'entrée des Troupes Prussiennes en Silesie. Elles subsistent encore ; & on est très-assuré, que l'intention de ces Puissances n'est pas que la Reine doive perdre une partie de ses Etats, pour affermir des Alliances dont l'objet principal est de les conserver en entier.

3. La Reine ne peut qu'être infiniment redevable à S. M. Prussienne de ses bonnes dispositions par rapport à l'Élection Impériale : Mais outre que cette Élection doit être libre, & se faire de la manière prescrite par la Bulle d'Or, la Reine est d'opinion, que rien n'est plus capable de la traverser, que des troubles excités au milieu de l'Empire.

4. On n'a jamais fait la guerre pour forcer un Prince à accepter l'argent qu'on lui offre. Ce que